

Le revenu dit "universel" revient dans l'actualité à l'occasion d'une lettre que le Pape François a adressé aux « mouvements populaires », le 12 avril dernier. Précisons tout de suite, malgré les titres d'un certain nombre de médias que le Pape François, dans ce courrier, ne prône pas un "revenu universel". Fidèle à l'enseignement de l'Eglise depuis au moins le Moyen-âge, François défend l'idée d'un "salaire de base universel", ce qui est tout autre chose. Un salaire, c'est la contrepartie d'un travail.

Le salaire de basse universel, c'est le concept du juste salaire, théorisé par St Thomas d'Aquin au XIIIème siècle, chacun par son labeur doit pouvoir vivre dignement, lui, sa famille, et épargner. Le revenu universel, c'est autre chose. Un revenu, d'après la définition du Petit Robert, « *c'est ce qui revient à quelqu'un, à titre d'intérêt, de rente* ».

### **Un système fondamentalement inique**

Chaque être humain aurait donc droit à une rente. Celui qui travaille comme celui qui flemmarde, la fourmi comme la cigale. Est-ce juste ? Au-delà de l'inéquité d'un tel système, c'est la valeur travail qui est attaquée.

Pendant des décennies fut pilonné le concept d'aliénation par le travail. C'est « *l'animal travailleur* » selon la respectueuse formule de Karl Marx à propos de l'ouvrier. « *Le caractère extérieur à l'ouvrier du travail apparaît dans le fait qu'il n'est pas son bien propre, mais celui d'un autre, qu'il ne lui appartient pas lui-même mais appartient à un autre* » (Karl Marx, *manuscrits 1844*).

Pour les sociaux-chrétiens, bien au contraire, travailler c'est être co-créateur, participer au bien commun et à la vie de la cité tout en se donnant les moyens de vivre et de faire vivre sa famille. C'est un chemin de dignité.

Cette notion de travail ne se limite pas à l'aspect salarié. L'indépendant, le patron, l'artisan sont tous des travailleurs. Distribuer un revenu à tous sans contrepartie, c'est refuser de tendre la main aux marginaux, aux délaissés, à ceux qui sombrent. C'est leur jeter au visage quelques sous tout en leur disant, tu n'as aucune utilité, tu ne vaut rien. Si la mirifique et néfaste idée du revenu universel était mise en place, quel serait le montant de ce revenu ?

### **Des modalités mal réfléchies**

Pour les uns, ce devrait être équivalent au salaire minimum. Dans ce cas, expliquez-moi pourquoi un smicard se lèverait le matin pour accomplir des tâches souvent pénibles, pendant que son voisin resterait au lit tout en arrondissant ponctuellement ses revenus par du travail au noir ? Pour les autres, présentés comme l'avant-garde raisonnable des théoriciens de l'aberrant, une somme correcte varie de 350 à 500 euros. C'est-à-dire un saupoudrage qui ne permet en aucun cas de vivre dignement. L'irréflexion n'étant pas un obstacle à l'absurdité des propositions, de doctes diplômés, soutenus par la fanfare de quelques éditorialistes de renom, ont trouvé LA SOLUTION. Elle se nomme « simplification ». le revenu universel aurait comme contrepartie la suppression de toutes les aides et allocations que nous pouvons percevoir.

Je suis de ceux qui pensent qu'une allocation pour handicapé est destinée aux handicapés, comme les allocations familiales, ou ce qu'il en reste, sont destinées aux familles. Il est vrai

qu'une telle mesure aurait l'immense avantage de considérablement développer le travail non déclaré. Je ne suis pas sûr que cela soit un progrès pour la collectivité.

Mais qui pourrait bénéficier de cette somme ?

Si elle est universelle, TOUS ! C'est-à-dire chacun dès la naissance. Financièrement cela obligerait à augmenter les prélèvements sociaux et les impôts. Dès la majorité ? Selon le montant, ou nous sommes dans le saupoudrage, ou nous explosons le déficit. Uniquement les citoyens Français ? Horreur répondent les vierges effarouchées de la mondialisation sans frontière.

Toute personne résidant en France doit pouvoir bénéficier du revenu universel. J'en suis ravi pour le trader ayant fait fortune à la City et finissant ses vieux jours sur la Côte d'Azur, mais je ne suis pas persuadé que cela soit juste et financièrement tenable.

### **Qui paye ?**

Se pose une question sans doute marginale : Comment règle-t-on la facture, qui paie ? Et là, nous sommes dans le flou le plus artistique, il est sans doute mesquin de s'attarder sur d'aussi négligeables détails, convenons toutefois qu'ils puissent avoir quelque importance. Je note que les pays ayant fait l'expérience d'un tel système, comme la Finlande ou les Pays-Bas ont rapidement fait machine arrière.

Les chercheurs de l'université d'Anvers, après avoir mené une étude sur le sujet à la demande des Néerlandais, sont notamment arrivés à la conclusion que « *le revenu universel amplifie la part de la population qui risque de tomber dans la pauvreté, car les ressources sont distribuées de manière insuffisante à ceux qui en ont le plus besoin* ». Les dites ressources étant 700 euros mensuels à tout citoyen entre 18 et 64 ans, et 165 euros aux mineurs. Non seulement, le revenu universel est contraire à la valeur travail, mais il précarise encore plus les plus précaires.

Le syndicaliste que je suis, croit au travail comme vecteur d'émancipation et de réalisation personnelle au service du bien commun. Et si certains estiment qu'un revenu peut-être donné à des personnes qui ne sont pas en entreprise, je leur propose de commencer par une population très majoritairement féminine qui est co-créatrice, participe au bien commun et à la vie de la cité tout en grandissant en dignité. Les parents qui élèvent leurs enfants.